

Le 31 mai 2021

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif révisé – Décision D-2016-130 relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur
Votre dossier : R-3960-2016
Notre dossier : R051468 YF

Chère Consoeur,

Comme suite à la décision D-2016-130 rendue le 31 août 2016, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») déposait le 29 mai 2020, auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie »), une lettre de suivi administratif révisé relative à la situation particulière du projet visant la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur (le « Projet »). Cette situation entraînait une réévaluation de son coût.

Par la présente, le Transporteur donne suite à la décision D-2017-021¹, selon laquelle ce dernier doit informer la Régie lorsqu'il constate, dans le cadre de la préparation de son rapport annuel, que le nouveau coût prévu d'un projet ayant déjà fait l'objet d'un suivi administratif est supérieur au coût indiqué dans celui-ci.

Ainsi, le Transporteur informe la Régie que le coût prévu du Projet au 31 décembre 2020 est maintenant 128,6 M\$, soit de 4,1 M\$ supérieur au coût réel de 124,5 M\$ au 31 décembre 2019 indiqué dans le suivi administratif du 29 mai 2020. Les écarts cumulatifs par rapport au montant initial de 98,0 M\$ autorisé par la Régie totalisent 30,6 M\$.

Explication des écarts

La hausse du coût du Projet s'explique par les mêmes éléments que ceux présentés dans le suivi administratif du 29 mai 2020. Elle découle principalement de la complexité d'exécution des travaux et de la gestion inhabituelle de ce Projet de ligne dont certaines sections sont construites à flanc de montagne afin d'obtenir une emprise réduite pour diminuer les impacts sur le paysage. De plus, l'obtention tardive des autorisations gouvernementales a entraîné du retard dans le début des travaux.

¹ Paragraphe 366.

Les principaux écarts, totalisant 30,6 M\$ au 31 décembre 2020, découlent des éléments suivants :

- Prolongation des travaux, déboisement additionnel et quantité de roc à excaver plus importante que prévu ;
- Changement de la séquence et des méthodes de réalisation des travaux ;
- Obtention tardive des autorisations gouvernementales.
- Coûts client plus élevés que prévus

Le tableau 1 présente le coût des travaux selon l'autorisation initiale, le coût révisé selon le suivi administratif du 31 mai 2019 (1), le coût réel des travaux au 31 décembre 2019 selon le suivi administratif du 29 mai 2020 constaté dans la préparation du rapport annuel 2019 (2), le coût révisé constaté dans la préparation du rapport annuel 2020 (3) ainsi que les écarts entre ce dernier coût révisé et le coût des travaux selon l'autorisation initiale.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet
Construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur
(en milliers de dollars)

	Autorisation initiale (D-2016-130)	Coût révisé (1)	Coût réel (2)	Coût révisé (3)	Écarts
Coûts de l'avant-projet					
Sous-total	4 136,7	4 126,4	4 126,4	4 126,4	-10,3
Coûts du projet					
Ingénierie, approvisionnement et construction	82 083,3	102 095,5	109 447,4	108 816,4	26 733,1
Client	5 866,3	5 931,3	4 291,7	8 961,2	3 094,9
Frais financiers	5 868,1	6 919,5	6 671,7	6 678,9	810,8
Sous-total	93 817,7	114 946,3	120 410,8	124 456,5	30 638,8
TOTAL	97 954,4	119 072,7	124 537,1	128 582,9	30 628,5

Le Transporteur est disponible pour fournir les informations supplémentaires que la Régie jugerait utile de lui demander à l'égard de la présente.

Veuillez recevoir, chère Consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yves Fréchette